

LE MAGAZINE
DES ACTEURS
DE L'EAU

SAUVONS ! L'EAU !

Offensive dans le Parc des Calanques p.4

Renaissance des îles du Rhône p.10

Laura Tarantola, à fleur d'eau p.17

Nouveaux relais de croissance agricole p.18

Plus de 750 agriculteurs rémunérés pour leurs pratiques p.21

N°46 DÉCEMBRE 2021

Dame rivière revient en Wonder Woman

LIRE DOSSIER PAGE 12



Edito !

Changez de paradigme : n'aménagez plus les territoires contre les rivières, mais avec elles !

Le succès de nos quatre journées sur la ville perméable a confirmé l'intérêt des collectivités. Il est révélateur des changements qui s'opèrent peu à peu dans les mentalités et le rapport à l'eau ; il confirme aussi les enseignements de notre politique de restauration des cours d'eau traitée dans le dossier de ce numéro : le moment est venu d'aménager autrement, en intégrant l'eau, les rivières, la nature, le vivant.

Nous héritons d'une tradition « hygiéniste » considérant l'eau comme une nuisance à évacuer des villes : par des tuyaux pour se débarrasser de la pollution, en endiguant les rivières voire en les enterrant pour s'en protéger. L'enjeu est de passer à une logique d'aménagement au bénéfice d'une eau bien visible, qui s'infiltre au lieu de ruisseler sur des surfaces imperméabilisées, avec des cours d'eau renaturés conçus comme autant d'atouts : pour réduire les risques d'inondation, autoépurer les eaux, redonner vie à la biodiversité ou augmenter l'attractivité touristique et économique, ainsi que le cadre de vie. Il ne s'agit donc plus d'opérer contre les rivières et les milieux naturels, mais avec ceux-ci, en les aidant à nous aider. L'eau est une ressource rare, qu'il convient de conserver dans les nappes et dans les zones humides. Toutes les actions qui redonnent un fonctionnement naturel aux rivières sont à mener « sans regret », c'est une certitude !

Laurent Roy,
directeur général de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse



Laurent Roy (au centre) lors de la distinction « rivière en bon état » de la Saint-Jaume à Caudiès-de-Fenouillèdes et Fenouillet, le 30 juin.

SIGNÉ

Têt et Bourdigou Contrat de rivière

Signature à Saint-Estève (66) de l'avenant au contrat de rivière. Avec plus de 17 M€ de travaux et 6,7 M€ d'aides de l'agence, cette 2^e phase va contribuer à l'atteinte du bon état des eaux.

Signataires : syndicat mixte de la Têt bassin versant, Perpignan Méditerranée Métropole, Communauté de communes des Aspres, Société hydroélectrique du Midi (SHEM), Département des Pyrénées-Orientales, PNR des Pyrénées Catalanes, agence de l'eau, État.

Grand Chalon Petit et grand cycle

Restauration morphologique de cours d'eau et de zones humides, réduction des pollutions toxiques, identification des zones de sauvegarde des ressources stratégiques, désimpermeabilisation, travaux d'assainissement sont les priorités de ce contrat 2021-2023 dans lequel l'agence de l'eau apporte 15 M€.

Signataires : Grand Chalon, Ville de Chalon-sur-Saône, communauté de communes Sud Côte Chalonnaise, agence de l'eau.

INAUGURÉ

Dijon Méthanisation

À l'occasion du lancement du chantier de l'unité de méthanisation de la station d'épuration Eauvitale de Dijon, François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon Métropole, a déclaré que ce nouvel équipement « *permettra de limiter l'impact sur le milieu naturel et de poursuivre les objectifs de transformation des services de l'eau et d'assainissement en services zéro déchet* ». Ce projet bénéficie d'environ 5,5 M€ d'aides au titre de France Relance.

Partenaires : Semop Odivea (Dijon métropole, Groupe Suez), État, agence de l'eau.

Annemasse Azote mieux traité

Ocybèle, nouvelle installation de traitement de l'azote sur le site de la station d'épuration des eaux usées d'Annemasse Agglo à Gaillard (74), est inaugurée. L'agence de l'eau apporte 4 M€ de subvention sur un total de 14 M€.

Partenaires : SM3A, Annemasse Agglo, Conseil départemental 74, agence de l'eau.

Bonneval-sur-Arc Station d'épuration

Les effluents de Bonneval-sur-Arc (73), en Haute Maurienne, sont raccordés sur la station d'épuration de Bessans dans le respect des normes environnementales. Un bassin de stockage des eaux et 7 km de conduites sont créés. Un projet de 5,5 M€.

Partenaires : Conseil départemental 73, agence de l'eau, Ville de Bonneval-sur-Arc, Ville de Bessans, communauté de communes Haute Maurienne Vanoise.

Vallée du Reblochon Assainissement

Les travaux d'assainissement de la vallée du Bouchet sur la commune du Grand-Bornand (74) démarrent pour 2 ans. Ils permettront l'assainissement des effluents domestiques et agricoles qui seront envoyés à la station d'épuration du Borne grâce à 7 km de canalisations.

Partenaires : Société publique locale « O des Aravis », agence de l'eau, Conseil départemental 74.

Tarare La Turdine renaturée

Le syndicat de rivières Brévenne-Turdine inaugure la renaturation de la Turdine. La suppression de 4 obstacles à la circulation piscicole et un retalutage des berges ont reçu 1 M€ de l'agence de l'eau.

Partenaires : Syndicat de rivières Brévenne-Turdine, agence de l'eau.

Guiers - Épuration

La nouvelle station d'épuration du syndicat intercommunal d'aménagement du Moulin Neuf (38) va mettre en conformité l'assainissement de 5 communes.

Partenaires : SIAM, agence de l'eau, Départements de la Savoie et de l'Isère.

TEMPS FORTS



3 SEPTEMBRE - RESTAURATION DU MARAIS DE CHAUTAGNE

Marie-Claire Barbier, maire de Chindrieux, Michel Delmas, président du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, et Laurent Roy, agence de l'eau, inaugurent les travaux de restauration hydrique et agroenvironnementale de 60 hectares dans le marais de Chautagne, lauréat 2020 de la catégorie Milieux humides du Prix national du génie écologique.



24 SEPTEMBRE - 20 M€ POUR UN CONTRAT DE RIVIÈRE

Le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar) et ses syndicats de rivières signent à Trèbes le contrat de rivière des bassins versants de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes. Doté de 20 millions d'euros, il vise à réhabiliter et valoriser les milieux aquatiques grâce à des solutions fondées sur la nature, ainsi qu'à contribuer à la prévention des inondations.

7 OCTOBRE - BARRAGES EFFACÉS SUR LA ROMANCHE

Lancement officiel de la déconstruction des 5 barrages qui traversaient la Romanche depuis le 20^e siècle. EDF s'engage à restaurer la continuité écologique de la rivière en supprimant les aménagements inutilisés et à renaturer 4 hectares terrestres et 1 hectare de zone aquatique pour redonner un nouveau visage à la vallée de la moyenne Romanche, au fort passé industriel.



21 OCTOBRE - CONTRAT RECORD POUR LA MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

Martine Vassal, présidente de Métropole Aix-Marseille-Provence, signe avec Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau, et Yvan Cordier, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, un contrat de lutte contre les pollutions domestiques et industrielles, d'adaptation au changement climatique, de restauration de milieux aquatiques... Au total, 205 M€ sur 3 ans seront investis dont 58 M€ d'aide de l'agence de l'eau. Il s'agit du plus gros contrat signé par l'agence au titre du 11^e programme.





« Le Parc des Calanques actionne 49 mesures pour protéger ses milieux marins »

PACA
CORSE

BOUCHES-
DU-RHÔNE

François Bland, directeur du Parc national des Calanques, détaille les principales mesures du Schéma global d'organisation des mouillages. Enjeu : la protection des herbiers de Posidonie.

POURQUOI LES OPÉRATIONS DE MOUILLAGE SONT-ELLES DÉSORMAIS ENCADRÉES DANS LE PARC NATIONAL DES CALANQUES ?



Particulièrement attractifs par la qualité et le caractère exceptionnels des paysages côtiers et sous-marins, ainsi que la richesse de la faune et de la flore, nos calanques et nos archipels sont des lieux d'escales prisés l'été par les plaisanciers. Ce ballet incessant menace notre fragile écosystème marin, notamment les herbiers de Posidonie détruits peu à peu par les ancrages des bateaux. Suite à deux années de travaux, d'études et de concertation, les 49 mesures de notre Schéma global d'organisation des mouillages, adopté en décembre 2020, répondent à ces deux

problématiques, la protection du milieu marin et une meilleure maîtrise de la fréquentation.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES MESURES PRISES ?

Dès à présent, pour les navires de plus de 24 mètres naviguant dans la zone allant du Frioul à la baie de La Ciotat et Saint-Cyr, le mouillage est interdit le long du littoral sur les herbiers de Posidonie. Le mouillage des grosses unités est donc repoussé vers le large, sur zones sableuses. Les calanques emblématiques de Port-Pin et En-Vau sont quant à elles interdites au mouillage et au stationnement. À partir de 2024, les bateaux, quelle que soit leur taille, auront l'obligation de passer d'un mouillage libre sur herbier à un mouillage obligatoire sur bouées dans des sites où aucune alternative satisfaisante de report du mouillage sur zone sableuse

n'est envisageable. Les collectivités mettront en place des systèmes d'ancrage adaptés pour la petite plaisance permettant de préserver l'herbier, dans les calanques de Sormiou, Morgiou, Marseilleveyre, dans la baie de La Ciotat - Saint-Cyr-sur-Mer et à l'ouest de l'île de Pomègues. L'agence de l'eau pourra leur apporter un soutien technique et financier.

COMMENT COMPTEZ-VOUS INFORMER LES USAGERS SUR CES RÈGLES ?

Du fait des contraintes paysagères et techniques à respecter, la signalisation des nouvelles règles sur site est limitée. Nous déployons en conséquence un effort de sensibilisation et d'information qui a permis un bon respect des nouvelles règles. La cartographie des mouillages est notamment disponible sur l'application Mes Calanques. ●

SEPTEMBRE 2018

Lancement de l'élaboration du Schéma d'organisation des mouillages

DÉCEMBRE 2020

Adoption du schéma

JUIN 2021

Premières mesures mises en œuvre

PRINTEMPS 2024

2^e phase du déploiement des mesures

CONTRAT DE RIVIÈRE DRAC AMONT

81 ACTIONS LANCÉES
DANS 34 COMMUNES

Gestion durable de la ressource en eau et préservation des milieux aquatiques et des usages, tel est le fil rouge du contrat de rivière Drac Amont 2021-2026. Les 81 actions définies dans ce document opérationnel visent à atteindre le bon état du bassin versant à horizon 2027.

E emblématique des Alpes, le Drac retrouve progressivement, depuis 2011, son aspect de torrent montagnard, avec un lit en tresses de plus de 100 mètres de large grâce aux travaux engagés par la Communauté locale de l'eau du Drac amont (Cleda). Cette rivière, comme les autres cours d'eau du bassin versant, a bénéficié d'un premier contrat de rivière sur la période 2011-2018. Complémentaire du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) et partageant les mêmes objectifs, cet outil opérationnel a été reconduit l'automne dernier pour les six prochaines années. Il permettra aux 34 communes des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère riveraines

54M€

Le montant investi pour ce programme d'actions sur les 6 prochaines années.

du Drac et de ses affluents de mettre en œuvre 81 actions – contribuant notamment au Plan de gestion de la ressource eau (PGRE) – autour de trois enjeux majeurs. « *Notre premier objectif concerne la sécurisation de la ressource et de sa qualité. Plus que jamais, face aux conséquences du changement climatique, il est nécessaire de garantir l'eau potable dans les communes et d'optimiser les prélèvements dans les torrents pour l'irrigation agricole, sachant que le débit d'étiage estival des cours d'eau tend à diminuer au moment où les besoins sont les plus importants* », détaille Bertrand Breilh, chargé de mission à la Cleda. Par exemple, des retenues de substitution seront aménagées sur les bassins versants

des torrents d'Ancelle et de Buissard pour stocker l'eau, au printemps, lorsque la ressource est abondante et diminuer les prélèvements dans les milieux naturels en période d'étiage. Les opérations de réhabilitation des réseaux devraient, pour leur part, réduire les fuites, aussi bien sur les canaux d'irrigation que sur les réseaux d'alimentation en eau potable.

Protéger l'ensemble des cours d'eau

« Nous travaillons aussi sur la restauration du fonctionnement naturel des torrents en assurant la protection des biens et des personnes face au risque d'inondation », ajoute Bertrand Breilh. Le contrat programme, sur une dizaine de sites, des travaux de restauration des berges et des bancs alluvionnaires, dans le but de favoriser la dynamique sédimentaire naturelle et de faciliter le passage des crues. Il est également prévu une valorisation des zones humides ou encore l'intégration de passes à poissons au seuil du Pont du Fossé sur le Drac et sur le torrent d'Ancelle. « *Le dernier axe concerne la communication auprès des acteurs locaux et des habitants* », indique le chargé de mission. Différentes actions sont envisagées pour valoriser l'eau et ses richesses écologiques et promouvoir l'attractivité du territoire. ●

www.cleda.fr



Un pool de 34 maîtres d'ouvrage intervient en faveur de la préservation de l'eau sur le territoire du Drac amont.

JURA

Remise à niveau des réseaux

La ville de Saint-Claude s'emploie à rattraper son retard en matière d'assainissement. Seuls 50 % des eaux usées de la commune jurassienne sont actuellement collectées par la station d'épuration, contribuant à la forte mortalité piscicole dans la Bienne. À la suite d'un état des lieux effectué en 2016, les travaux de mise aux normes et de mise en séparatif des réseaux ont débuté dans de nombreuses rues pentues ou sinueuses du centre-ville. Jusqu'en 2025, près de 4 millions d'euros, dont 50 % financés par l'agence de l'eau, sont investis.



AIN

Une station de traitement plus performante

Face à la vétusté de la station de traitement d'eau potable de Boz (Ain), le syndicat des eaux Saône-Veyle-Reyssouze a reconstruit en totalité cette usine alimentée par trois puits installés dans la nappe alluviale de la Saône. Les travaux se sont accompagnés de la rénovation de 10 km de réseaux d'eau potable abîmés, permettant ainsi de réduire les fuites et d'économiser des milliers de mètres cubes d'eau par an.

Mis en service l'année dernière, le nouvel équipement automatisé est doté d'une capacité de production pouvant atteindre 400 m³/h, contre 300 m³/h précédemment. L'eau captée est traitée à l'ozone pour éliminer par oxydation les teneurs en fer, en manganèse et en ammoniacale. Le process inclut aussi l'injection de charbon actif en poudre destiné à éliminer les micropolluants. Par ailleurs, pour préserver les zones de captage, le syndicat prévoit des acquisitions foncières sur le périmètre rapproché, tout en permettant aux agriculteurs d'y poursuivre des activités non polluantes grâce à des baux environnementaux. La station de traitement a mobilisé 4,6 M€ et les réseaux 3,5 M€, financés respectivement à hauteur de 1,6 M€ et 1,84 M€ par l'agence de l'eau.



CONTINUITÉ PISCICOLE

La Sorgue retrouve ses migrateurs

Depuis quelques semaines, les ombres communs, les truites et anguilles remontent tranquillement La Sorgue (Vaucluse) jusqu'à leurs frayères. Un parcours sans obstacle depuis que le syndicat mixte du bassin des Sorgues a aménagé cinq passes à poissons sur des seuils prioritaires. Les sites du Moulin des Toiles et du Moulin Vieux à Entraigues-sur-la-Sorgue, de Saint-Albergaty à Althen des Paluds, ainsi que de Montoux et Monclar à Le Thor sont équipés de ces ouvrages, financés de 60 à 70 % par l'agence de l'eau.



167 hectares de zone humide restaurés

L'objectif premier du Plan de gestion 2019-2025 des Sagnes d'Opoul, situées sur le bassin versant de l'étang de Salses Leucate (Aude-Pyrénées-Orientales), est de restaurer le fonctionnement de cette zone humide de 167 hectares malmenée par une série d'aménagements dédiés notamment aux activités touristiques et au développement économique. Portées par le Conservatoire du littoral, le syndicat mixte Rivage et la Fédération de chasse, onze actions sont programmées en vue d'optimiser les écoulements et de gérer les usages en adéquation avec la sensibilité du milieu. Par exemple, la roselière sera remise en état grâce à une gestion de l'eau optimisée.

DÉSIMPÉRMEABILISATION EN ACTION



OÙ

Les deux groupes scolaires d'Alenya (Pyrénées-Orientales)



QUELLE SURFACE

2 900 m² de cours, soit 70 % de la surface totale



COMMENT

Appel à projets
Aménager un coin de verdure



COMBIEN

160 000 €, dont 70 % par l'agence de l'eau



LE PLUS

2 cuves de 3 000 litres pour la récupération des eaux de pluie

PETITES VILLES DE DEMAIN

Les territoires isolés ne sont plus seuls !

Programme cousu main pour les collectivités de moins de 20 000 habitants, Petites villes de demain accompagne l'élaboration et la réalisation de projets de modernisation et de revitalisation. L'agence de l'eau contribue à ce dispositif en soutenant les chantiers liés à l'eau.

Petites villes de demain est le nom d'un programme créé en octobre 2020 par l'État dans le cadre de France Relance, en vue d'aider les communes éloignées des agglomérations denses à se projeter dans l'avenir. Via une convention signée en juillet dernier avec le préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes, l'agence de l'eau a rejoint le dispositif et mobilise des aides en matière d'assainissement, ainsi que de désimperméabilisation. Sans attendre, de nombreux territoires ont lancé leurs projets, notamment Meximieux dans l'Ain et Privas en Ardèche.

12 450 m² de surface désimperméabilisée à Meximieux

« La reprise de l'ensemble des réseaux d'eau est actuellement conduite rues des Vignes et de la Forêt dans un quartier résidentiel situé à flanc de colline, en pleine expansion, explique Rémy Martin, maître d'œuvre du chantier. Dans les tuyaux depuis de nombreuses années, le projet voit enfin le jour grâce à des financements issus du 11^e programme de l'agence de l'eau et du dispositif Petites villes de demain ». L'opération prévoit le renouvellement des canalisations et l'intégration d'une noue longue de 370 mètres. Dimensionnée pour une pluie décennale, soit 1 150 m³, celle-ci permettra la déconnexion



La Communauté d'agglomération Privas centre Ardèche réalise un inventaire sur l'état des canalisations, des branchements et des équipements dans 25 communes rurales et isolées.



de 12 450 m² de surface active. Le trop-plein d'eaux pluviales sera transféré grâce à la création d'un réseau dédié.

Un état des lieux précis avant travaux autour de Privas

De son côté, la Communauté d'agglomération Privas centre Ardèche (Capca) élabore un Schéma

La commune de Meximieux limite ses rejets par temps de pluie avec la réhabilitation de 700 mètres de canalisation du réseau d'assainissement et la déconnexion des eaux pluviales, bientôt infiltrées par une noue.

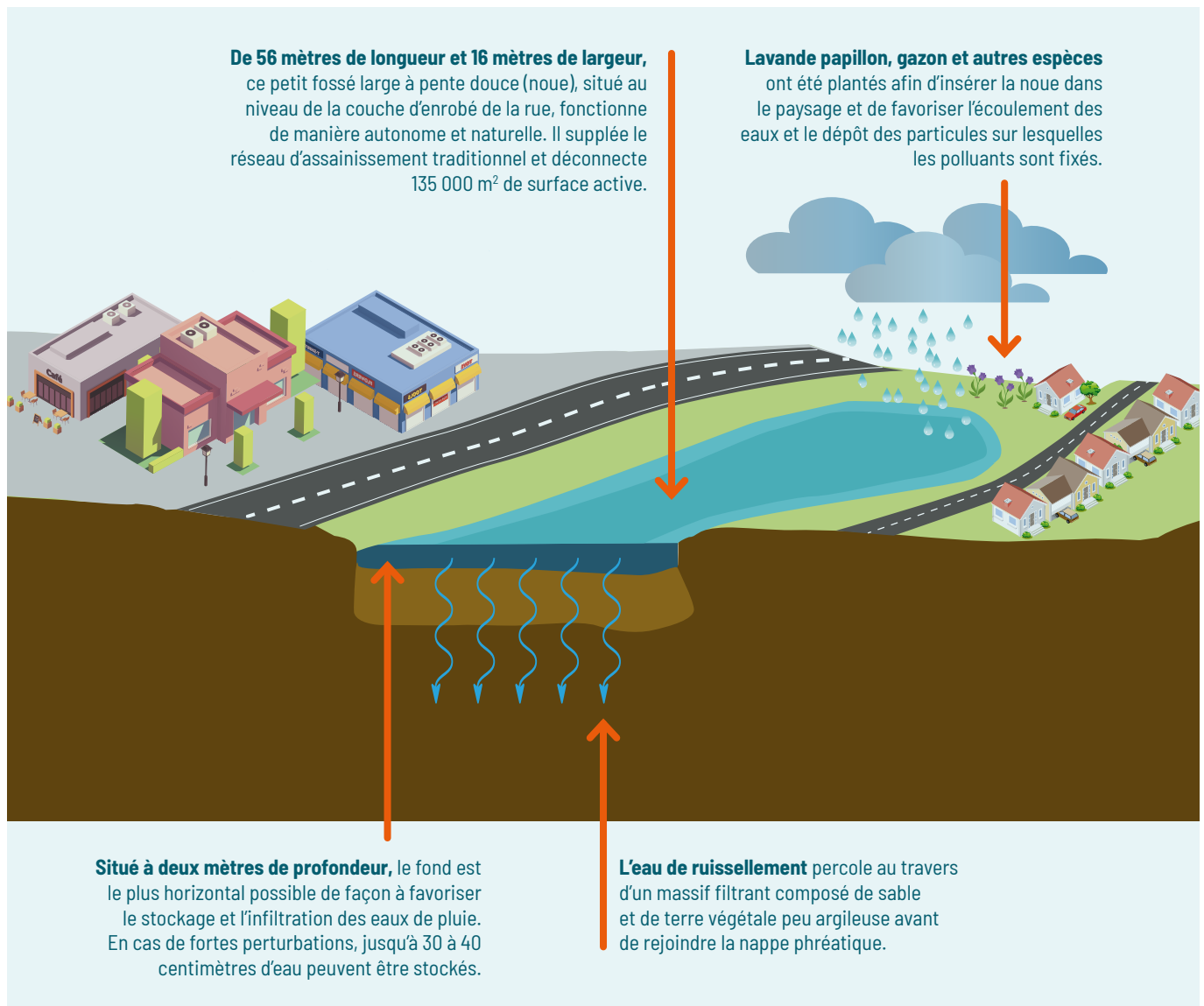
directeur d'alimentation en eau potable. « Notre territoire est montagneux, ce qui rend complexes l'exploitation et la connaissance de notre réseau, indique Félicien Charrier, responsable du pôle Assainissement, rivières, eaux pluviales de la Capca. Via un travail de terrain, subventionné par l'agence de l'eau, nous réalisons au préalable un inventaire des canalisations, des branchements et des équipements sur les 25 communes où nous exerçons la compétence en eau ». La collectivité pourra ainsi, dans les prochains mois, prioriser ses actions. Le programme court jusqu'en 2026 sous l'égide de l'Agence nationale de cohésion des territoires. ●

Plus d'info sur
www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr

VILLE PERMÉABLE

L'exemple probant de la noue d'Houtaud

Le Grand Pontarlier (Doubs) rénove ses réseaux d'eau en privilégiant la désimperméabilisation des sols. Ce choix vise à mieux gérer les eaux de pluie, qui augmentent les volumes à traiter à la station d'épuration, créent des surcharges hydrauliques dans les collecteurs et sont responsables de rejets directs dans le Druegon. Solution retenue dans la commune d'Houtaud : l'aménagement d'une noue d'infiltration, à proximité du centre commercial.



BIEF DE NACEY

LA PATIENCE ÉRIGÉE
EN ART DE FAIRE

En projet depuis une dizaine d'années, la restauration du bief de Nacey a avancé pas à pas. De nombreux soubresauts ont émaillé sa conception, avant une concrétisation l'été dernier.

Après une dizaine d'années de faux départs, la restauration du bief de Nacey, sur la commune de Flammerans, est devenue réalité. Le projet a consisté à améliorer la qualité écomorphologique de ce petit affluent rectifié de la Saône grâce à une technique de déblais-remblais conduisant à un remodelage du lit et des berges sur 1 kilomètre. Ces travaux ont permis de créer une micro sinuosité et de resserrer le lit d'étiage à une largeur de 2,5 mètres en mobilisant les matériaux du haut des berges. La phase de plantation d'arbres et d'arbustes, notamment de saules, noisetiers, sureau noir et trèfle blanc, est actuellement conduite sur les rives en vue de concevoir des zones d'ombre limitant le réchauffement de l'eau et favorisant le développement de la faune et de la flore.

« Les besoins des agriculteurs jouxtant le cours d'eau ont été pris en compte », se félicite Christophe Durafort, président de l'ASA du Nacey. Le bétail dispose de deux abreuvoirs en pente douce pour éviter la dégradation des berges par les troupeaux et la pollution de l'eau de la rivière ». Des pompes solaires ont été installées aux abords du cours d'eau.

Une longue gestation

« Conduits par l'Établissement public territorial du bassin Saône-Doubs. Les travaux permettent un



meilleur écoulement du Nacey, ce qui réduit le risque inondation. Au printemps, le site sera embelli avec le fleurissement et le verdissement de la végétation », poursuit Éric Loichot, maire de Flammerans, qui inaugurera dans les prochaines semaines un projet initié par son prédécesseur.

La phase de plantation, notamment des saules, des noisetiers, du sureau noir et du trèfle blanc, est actuellement conduite sur les berges en vue de concevoir à terme des zones d'ombre utiles à l'abaissement de la température de l'eau.

« Nous travaillons avant tout pour la population », indique Dominique Girard, ancien édile de la commune et conseiller départemental. L'essentiel réside dans la concrétisation de cette restauration sur laquelle j'ai planché une dizaine d'années avec nos partenaires ». Engagé pour la première fois dans le Contrat Saône 2004-2009, le dossier a en effet connu une longue gestation liée à plusieurs difficultés, comme le manque de financements ou les complexités de la mise en place de la compétence Gemapi confiée par la loi à la communauté de communes. Le bief de Nacey a surmonté ces obstacles grâce à l'engagement des acteurs locaux et à la signature avec l'agence de l'eau, en novembre 2020, d'un avenant au contrat de rivière Saône. ●



La renaturation des îles du Rhône, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le CEN, vise deux objectifs : la restauration de la dynamique fluviale et l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau du fleuve.

ÎLES DU RHÔNE

Une renaissance s'opère aux portes de Montélimar

L'ambitieux projet de restauration de deux zones humides le long du fleuve, à hauteur de Châteauneuf-du-Rhône, est enfin lancé. Dans les cartons depuis plus de 15 ans, il vise à recréer un espace naturel remarquable, territoire d'expression d'une importante biodiversité.

Non loin de Montélimar, entre le fleuve Rhône et son canal de dérivation, s'élève un chapelet d'îles et de plans d'eau de différentes tailles, tous issus de l'extraction de granulats, chapeauté au nord par le lac du Meyrol, lui aussi ancienne gravière exploitée à partir des années 1960. Remarquable en raison de sa riche biodiversité tout autant que pour ses fonctions de stockage de l'eau, d'infiltration et de régulation des crues, ce territoire de 4 hectares s'est petit à petit dégradé.

Les conditions de vie ne sont plus favorables pour les animaux et les plantes qui y ont élu domicile depuis l'arrêt de l'activité d'extraction ; les fonctionnalités

1M€
Le montant des travaux, financés par l'Europe à 50 %, CNR à hauteur de 10 % et l'agence de l'eau pour 40 %.

naturelles des deux zones humides sont en outre très perturbées. En cause : une trop faible connectivité avec le fleuve, un fort atterrissement et une asphyxie progressive en raison de la prolifération d'espèces invasives telles que la jussie. « *Sur ce territoire et plus largement dans la moyenne vallée du Rhône, il existe peu de zones humides en prise directe avec le Rhône*, indique Vincent Raymond, chargé de projet au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. *L'enjeu des travaux, qui ont démarré en septembre et s'achèveront en début d'année prochaine, est de reconnecter les étangs entre eux et au fleuve afin de recréer une bonne dynamique hydro sédimentaire, essentielle au maintien de la biodiversité et à la résilience des zones humides* ».

Apprécié aussi des pêcheurs et promeneurs, l'espace va véritablement renaître et offrir un visage plus apaisé au Rhône sur cette portion. Les opérations de défrichage, déboisement et retrait de la jussie sont en cours puis le terrassement viendra créer des casiers et des hauts fonds, supports de la végétation et des habitats pour les poissons, notamment le brochet. On observera alors l'intérêt piscicole de cette reconnexion au fleuve et les bienfaits d'une meilleure circulation de l'eau. Les pêcheurs pourront bien entendu continuer leur activité, et ce sans impact sur la biodiversité du site. ●

www.cen-rhonealpes.fr

POISSONS MIGRATEURS

Un cru 2020 décevant

Chargée d'évaluer l'état des populations de poissons dans le fleuve, l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM) effectue des comptages annuels, précieux pour comprendre les flux migratoires de 3 espèces essentielles vivant entre eau douce et eau salée : les aloses, anguilles, lamproies. Objectifs : connaître les phénomènes de déplacement pour mieux protéger cette biodiversité essentielle et orienter les actions. Si l'année 2020 affiche des résultats en baisse, les premières estimations de 2021 sont plus optimistes.



La lamproie marine

- Classée en danger d'extinction (liste rouge de l'UICN)
- 0 individu observé en 2020
- Les recherches d'ADN confirment l'observation : 0 trace en 2020
- Depuis 20 ans, quelques individus ont été repérés. Il n'est donc pas certain que l'espèce a disparu du bassin.

L'anguille européenne

- Classée en danger critique d'extinction
- Effondrement de la population depuis 50 ans



- Réduction des effectifs de 90 % par rapport aux années 70
- 47 345 anguillettes recensées en 2020. Un chiffre en forte baisse (en raison de dysfonctionnements et arrêts de passes) par rapport aux années précédentes qui avaient laissé espérer un infléchissement à la hausse.



L'alse feinte de Méditerranée

- Classée comme quasi menacée par l'UICN
- 1 495 individus comptabilisés en 2020
- > 1 072 dans la passe à poissons du barrage de Bladier-Ricard. Un chiffre en augmentation par

rapport à la moyenne sur 5 ans (602 aloses)

- > 423 dans la passe à poissons du barrage de Sauveterre. Un chiffre en forte baisse par rapport à 2018 (3 164 aloses), à nuancer en raison du dysfonctionnement de l'ouvrage depuis avril 2019.
- Sur la Durance, 130 bulls* ont été extrapolés, ce qui représente 30 % du total des bulls observés sur le bassin rhodanien. Les nombreux sites de reproduction observés encouragent la restauration de la continuité écologique sur les seuils situés à l'aval de Mallemort.
- Sur l'Aude, 84 captures en pêche ont confirmé l'intérêt de ce fleuve pour la conservation et le suivi de l'espèce.

* En période de reproduction, le mâle et la femelle frappent violemment la surface de l'eau à l'aide de leur nageoire en un mouvement circulaire.

PLAN NATIONAL

Il faut sauver le soldat apron

Ayant un besoin vital de milieux variés et réagissant rapidement aux dégradations des cours d'eau, l'apron du Rhône est une sentinelle fiable de la fonctionnalité et de la qualité des rivières. Sa conservation est donc une priorité inscrite dans un plan national, dont l'acte 1 a livré des résultats encourageants sur la période 2012-2016. Présente sur 2 200 km de cours d'eau en 1900, l'espèce ne peuplait plus que 240 km de linéaire dans les années 2010. Elle serait maintenant présente sur environ 370 km

et l'on connaît mieux ses us et coutumes : régime alimentaire, influence de la température sur la reproduction, prédominance de sa présence dans les rivières que sont la Loue, le Doubs, l'Ardèche, la Drôme, la Durance et le Verdon. Sachant qu'à ce jour, aucun apron n'a été observé dans le Rhône, seules des traces ADN ont été détectées en quelques points du fleuve. Pour consolider ces résultats, un second plan national est entré en vigueur pour une durée de 10 ans, animé par le CEN Rhône-Alpes et en



partie financé par l'agence de l'eau. Les différentes actions et notamment les projets de restauration de la continuité écologique permettent d'espérer le retour de cette espèce sur le fleuve Rhône !

Un bilan à mi-parcours est programmé en 2025 afin d'adapter les objectifs et les interventions au bénéfice de l'apron.



*« Plus une rivière est en bon état,
plus elle génère une diversité paysagère
et plus elle est source
d'usages récréatifs. »*

Dame rivière revient en Wonder Woman



Redonner aux rivières altérées par les aménagements et les activités humaines un fonctionnement naturel, c'est se protéger contre les crues, améliorer la qualité de l'eau, favoriser le retour de la biodiversité et s'adapter au changement climatique, rien de moins ! C'est aussi penser développement économique, lien social et qualité de vie. Une somme de bénéfices que les territoires ont à considérer, alors même que l'urgence à agir sonne à leurs portes.

Dans la famille des grands écosystèmes, Dame rivière est un pilier de premier rang, une Wonder Woman discrète, mais puissante, assumant des fonctions prépondérantes en lien avec les autres membres du clan terrestre. Dame rivière fournit de l'eau aux êtres vivants et à l'agriculture, abrite une grande quantité d'habitats et donc une biodiversité importante ; elle endosse aussi une mission sociale. Car une rivière en pleine forme, c'est beau, c'est donc un cadre de vie attractif ! Elle peut encore atténuer les

ondes de crue, fertiliser les sols grâce aux alluvions, jouer un rôle d'épuration naturelle, transporter les sédiments jusqu'à la mer et aux plages... Mais les politiques de l'après-guerre, conduites dans un objectif de développement économique, ont artificialisé la majeure partie des cours d'eau français, modifiant leurs processus hydromorphologiques ou leur fonctionnement hydraulique, avec des conséquences importantes sur les milieux.
« Une rivière restaurée et naturelle génère de multiples bénéfices en faveur de la biodiversité, du cadre de vie,



du développement économique et social des territoires... Elle préserve aussi les infrastructures, par exemple en évitant l'effondrement de ponts ou d'ouvrages, indique Thomas Pelte, chef du service Ressource en eau, milieux et fleuve Rhône à l'agence de l'eau. Alors que le changement climatique vient aggraver les phénomènes extrêmes de manque ou d'excès d'eau et accélère la détérioration des dégradations dues à l'intervention des hommes, il est nécessaire d'agir plus vite et plus fort. La restauration des rivières est à placer au rang des priorités, avec une vision plus large, à l'échelle d'un territoire et non plus d'une portion de cours d'eau ». En juin dernier, à l'occasion du lancement de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, un cri de ralliement a d'ailleurs été poussé, invitant à une restauration massive des rivières au bénéfice de la nature et des êtres humains. « Ces actions permettront non seulement de sauvegarder les ressources de la planète, mais également de créer des millions d'emplois d'ici à 2030, de générer des retombées de plus de 7 000 milliards de dollars chaque année et d'aider

BASSE VALLÉE DU VAR



Les bienfaits de l'abaissement de seuils

Dans cette vallée marquée par une forte activité d'extraction de matériaux, un programme d'abaissement de seuils du Var est en cours depuis 2011 pour réduire les risques de débordement, les coûts d'entretien et restaurer un fonctionnement plus naturel du fleuve, ainsi que la continuité écologique. « Les abaissements permettent d'accélérer le retour du transport solide et donc de restaurer un lit à galets, avec un fonctionnement en tresses, indique Katia Souriguère, directrice planification au Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau maralpin (Smiage). Nous en avons finalisé quatre et étudions la faisabilité des trois suivants d'ici à 2030 ». Le suivi piézométrique révèle une amélioration des échanges entre le fleuve et sa nappe d'accompagnement, tandis que la restauration d'habitats ouverts favorise le retour de certaines espèces. « En 1994, la crue avait provoqué 187 millions d'euros de dommages, précise Katia Souriguère. Nous constatons aujourd'hui que l'abaissement remobilise les galets et participe à la réduction des inondations ».

à éradiquer la pauvreté et la faim », a plaidé le secrétaire général de l'ONU dans son message. Bref, Wonder Rivière est revenue en star sur les écrans !

Gains financiers et territoires plus résilients

Effacement total ou partiel des obstacles à la circulation des poissons et des sédiments, suppression de certaines protections de berges, remise à ciel ouvert des cours d'eau enterrés, diversification des écoulements par modification de la géométrie du lit, recréation de méandres... si les actions visant à rétablir la dynamique fluviale et la continuité écologique des cours d'eau peuvent sembler complexes dans leur mise en œuvre, elles sont génératrices d'économies pour les finances locales (services gratuits rendus par la rivière, coûts évités...) et dessinent un territoire plus résilient et agréable pour ses habitants. « L'agence de l'eau accompagne les collectivités dans leurs projets, poursuit Thomas Pelte. Non seulement son 11^e programme 2019-2024 introduit un bonus financier climatique, mais il prévoit des aides spécifiques pour les projets ambitieux ou lorsqu'une reconnexion avec une zone humide est favorisée. Les retours d'expérience dont nous »



« Avec le changement climatique, il est nécessaire d'agir plus vite et plus fort. La restauration des rivières est à placer au rang des priorités, avec une vision plus large, à l'échelle d'un territoire et non plus d'une portion de cours d'eau. »



« Une rivière que l'on laisse méandrer ralentit les eaux et dissipe leur énergie, ce qui permet de contenir les pics de crue. »



Questions à

Oliver Southgate

Chargé de projet « restauration des rivières » pour l'Agence de l'environnement anglaise, région Nord-Ouest



L'ANGLETERRE A-T-ELLE ENGAGÉ UNE DÉMARCHE DE RESTAURATION DE SES RIVIÈRES ?

Des crues importantes, au début des années 2000, ont fait prendre conscience qu'il était important de trouver d'autres solutions que le bétonnage pour gérer le problème des inondations, et notamment celles fondées sur la nature. Le Nord-Ouest affiche aujourd'hui le programme de restauration le plus important du pays. À partir de 2009, nous nous sommes appuyés sur un consultant afin de pointer les rivières, sur

l'ensemble de la région, où une intervention serait intéressante. C'est ainsi que nous avons constaté que tous les cours d'eau ont été modifiés, y compris dans les réserves naturelles de notre région. Ce fut une révélation ! Comme il nous était impossible d'agir partout en même temps, nous avons identifié ce que nous appelons « des victoires rapides » où nous sommes intervenus sur des projets de restauration simples à mettre en œuvre, avec l'aide des River Trusts. Ces structures indépendantes et caritatives agissent dans toute l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Irlande.

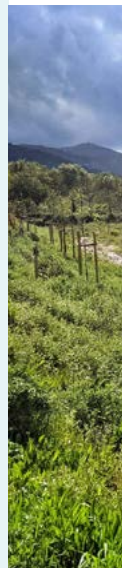
COMMENT FONCTIONNENT CES RIVER TRUSTS ?

Il existe aujourd'hui un River Trust par bassin versant ; chacun composé de 15 à 20 collaborateurs permanents. Ces structures sont en partie financées par

notre agence de l'environnement et d'autres sources publiques, mais surtout par des apports privés, par exemple en provenance de grandes entreprises, de fonds environnementaux et même d'une loterie... Le recours à ces experts est très efficace ; ils ont en effet moins de contraintes que nos organisations publiques pour réaliser des projets de restauration, bénéficient de la confiance des populations et mutualisent les expériences dans les différents territoires.

LE SUJET DE LA RESTAURATION DES RIVIÈRES INTÉRESSE-T-IL LES ANGLAIS ?

Il y a dix ans, nous n'avions pas beaucoup de couvertures média. Mais les inondations et une communication axée sur les multiples avantages de la restauration et des solutions fondées sur la nature ont généré un intérêt. Le changement climatique, la résilience à la sécheresse, la reconnexion des plaines inondables aux cours d'eau, la protection de la biodiversité sont des sujets qui mobilisent aujourd'hui. Nous travaillons aussi beaucoup avec les agriculteurs, les pêcheurs, les associations de riverains et dans les écoles afin de faire partager les expériences individuelles réussies et les succès locaux.





» *bénéficions sont largement positifs ; ils doivent inciter ceux qui hésitent encore à se préoccuper de leur rivière. Car nous sommes déjà dans une situation d'urgence ! ».*

L'agence s'intéresse aussi à ce qu'elle appelle « l'utilité sociale de la restauration des rivières ». Une première enquête sur ce sujet passionnant, car à tiroirs, livrera ses conclusions l'année prochaine, mais les dix sites soumis à l'expérimentation expriment déjà des enseignements positifs. *« Ce concept est né de l'Économie sociale et solidaire, précise Nathalie Sureau-Blanchet, chargée d'études en sociologie à l'agence de l'eau. Dans les territoires observés, il est patent que la question de l'utilité sociale a ouvert des voies : notamment pour réfléchir à des projets qui répondent aux objectifs de restauration des milieux aquatiques, mais aussi à d'autres enjeux locaux, pour mettre autour de la table des acteurs rarement ou jamais associés, pour travailler sur les piliers du développement durable et pour sortir de potentiels conflits intérêt public-intérêt privé ».*

L'utilité sociale en action à Beaune et Auriol

Démonstration sur la Bouzaize à Beaune (Côte-d'Or), où la réflexion menée au stade de la conception technique a impliqué des acteurs « hors eau » et levé certains freins au démarrage tout en encourageant la réflexion sur le cadre de vie et les impacts touristiques. Ainsi, un sentier en mode doux est prévu au bord de la rivière, celle-ci faisant désormais partie de la découverte de la ville et de sa Cité des vins. *« Dans le cadre de la restauration de la Bouzaize, nous nous sommes interrogés sur les usages possibles de la rivière le long des remparts, détaille Nicolas Amendola, chargé de projet à l'EPTB Saône-Doubs. Notre bureau d'études a organisé des rencontres avec l'Office de tourisme de Beaune, mais aussi des maraîchers et le lycée viticole. Nous avons écouté leurs attentes et visions ».*



La restauration de la Clamoux vise à freiner l'intensité des crues torrentielles.

BASSIN VERSANT DE L'AUDE



L'acquisition foncière pour lutter contre les inondations

Dans le contrat des bassins versants de l'Aude, la Berre et des Corbières maritimes, 20 millions d'euros sont mobilisés sur la période 2021-2023 pour aménager les rivières, se prémunir des inondations et poursuivre la politique d'acquisition foncière démarrée il y a plus de 10 ans à l'initiative du Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar) et de ses syndicats adhérents.

Exemple probant : celui de la commune de Villegly, située au bord de la Clamoux, un sous-affluent de l'Aude, où le syndicat mixte Aude centre, adhérent au Smmar, a acheté 6 hectares de vigne au lendemain des inondations de 2011. *« Autrefois corsetée sur 4 à 5 mètres de large par des murs, entourée de vignes, la rivière a retrouvé son lit et la nature a repris ses droits, explique Hélène Mathieu-Subias, directrice technique du Smmar. La Clamoux s'étend désormais sur une largeur de 70 mètres et peut freiner le passage des crues torrentielles en cas d'intempéries. Cette stratégie foncière est aujourd'hui actionnée sur l'ensemble du bassin versant avec un objectif de 1 000 hectares d'acquisition à court terme ».* Des bénéfices sont également constatés sur la biodiversité et la qualité de la nappe alluviale des cours d'eau.

À Auriol, 700 mètres linéaires de berges ont été restaurés, avec un impact positif sur les débordements et la biodiversité.





» de la rivière, ce qui a permis d'imaginer le cheminement pédagogique, dont les travaux sont liés à ceux de la Cité des vins ». Ces réflexions n'ont bien entendu pas détourné la restauration de la Bouzaize et de ses affluents de ses enjeux centraux : se protéger contre les inondations, préserver la ressource en termes qualitatif et quantitatif et améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques. Bien plus au sud de la France, à Auriol, l'idée est de développer l'attractivité d'un quartier résidentiel et de relier le collège au centre-ville par la création d'un parc à la confluence entre l'Huveaune et le Vède. Piloté par le syndicat du bassin versant de l'Huveaune, le programme sur ce fleuve cheminant jusqu'à la Méditerranée poursuit trois objectifs : renaturation des milieux aquatiques, diminution du risque d'inondation et cadre de vie plus agréable. Depuis fin 2019, 700 mètres linéaires ont été restaurés avec un impact positif sur les débordements et la biodiversité, tandis qu'un cheminement doux a été aménagé dans le parc et qu'un sentier pédagogique suivra prochainement. « L'un des enjeux a été d'assurer une bonne concertation avec les riverains, craignant l'affluence générée par ces travaux. Dans le cadre de la renaturation des berges, des écrans végétaux ont été mis en place, permettant d'allier les volets biodiversité et tranquillité, note Roxane Roy, cheffe de projet au sein du syndicat. Aujourd'hui, les lieux sont très appréciés des Auriolais. La mairie, pour sa part, continue à se préoccuper de l'Huveaune, notamment en centre-ville où elle souhaite restaurer une portion canalisée ».

S'il ne s'agit pas de systématiser cette approche d'utilité sociale, qui suppose par ailleurs des compétences d'écoute, de coopération et d'ingénierie financière, force est de constater qu'elle confère souvent de l'épaisseur aux projets. Elle permet de penser autrement, dans la perspective d'une plus grande ambition et pérennité. ●

À ÉCOUTER



Le podcast *En Immersion*

16 récits au fil des rivières, lacs et marais emblématiques de France, avec pour guides des femmes et des hommes passionnés.
www.eaurmc.fr

À LIRE

Et si la rivière redevenait un atout pour mon territoire ?

Un ouvrage de l'agence de l'eau centré sur les retours d'expériences de collectivités et des témoignages sur les bénéfices engendrés par la restauration des rivières.

www.eaurmc.fr



La truite est l'espèce repère du bassin de l'Yzeron ; sa bonne évolution témoigne de travaux favorables à l'ichtyofaune.



YZERON

Au bonheur des truites

Depuis 2004, de lourds travaux ont permis de supprimer ou de rendre franchissables 37 seuils tout au long de l'Yzeron, près de Lyon ; avec des bénéfices réels sur la quantité de truites recensées et leur diversité génétique, notamment dans le contexte de réchauffement climatique et de sécheresse. « Après des années de forte mortalité en raison de l'augmentation des températures de l'eau en amont des ouvrages, nous constatons que même lors de nos étés secs, les populations de truites se comportent mieux en raison de l'existence de zones de refuge plus fraîches, libérées par l'enlèvement des seuils », indique Simon Gaillot de la Fédération de pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon. Les pêches électriques et les différents suivis biotiques révèlent aussi qu'une meilleure circulation des poissons tout au long de l'Yzeron génère un phénomène de brassage plus important et donc un capital génétique meilleur. Sans parler des effets constatés sur les espèces accompagnatrices de la truite.

EN CHIFFRES

10 ans d'action de l'agence de l'eau

OBJECTIFS 2019-2024

500 M€ engagés pour la restauration des milieux au titre du 11^e programme

500 ouvrages construits en travers des cours d'eau de nouveau franchissables

300 km de cours d'eau concernés par une restauration morphologique

BILAN 2013-2018

500 km de restauration financés, soit un peu plus que la longueur de la Saône

1 030 ouvrages repris pour faciliter la circulation des poissons et sédiments

15 000 ha de zones humides acquises, soit 3 fois la superficie de Lyon



LAURA À FLEUR D'EAU

Vice-championne olympique d'aviron, championne du monde, Laura Tarantola continue à rêver d'or. Après l'effervescence tokyoïte et une pause de trois mois, elle reprend le cours d'une vie à fleur d'eau, sur les rivières et lacs de France.

Une médaille olympique, ce n'est un détail pour personne. En aviron, sport peu médiatisé, cela génère des émotions décuplées, tant sa pratique est exigeante, rude pour l'esprit et le corps ; tant il impose une discipline de fer à raison de 30 à 35 heures d'entraînement par semaine, la plupart du temps en extérieur, au contact de l'eau et par toutes les températures. « Sur le podium des Jeux olympiques, je n'y croyais pas vraiment... j'étais comme spectatrice de moi-même, au-delà du rêve », résume joliment Laura Tarantola, médaille d'argent avec sa coéquipière Claire Bové au bout d'une course folle, pour la saveur d'un résultat glané à un quart de coup de rame près.

« Ma génération veut changer les choses ; nous appelons à une prise de conscience sur la nécessité de vivre avec la nature, pas contre elle. »

Née à Annemasse, Laura Tarantola pratique l'aviron depuis l'âge de 14 ans. Elle a choisi cette discipline pour son cadre d'exercice et s'est laissée happer par le haut niveau : « Lorsque l'on se retrouve seule sur l'eau, entourée par les montagnes et le soleil, c'est magique. Puis on s'attache à l'école de la vie que représente le haut niveau. Le respect de ses coéquipières, du matériel, des



horaires, des consignes... l'exigence permanente, la nécessité de conserver une motivation intacte en dépit des coups durs et des blessures, tous ces éléments sont indescriptibles, mais assez exaltants au final ».

Objectif : Paris 2024

L'élément de Laura, c'est l'eau. Ces dix dernières années, elle a navigué les plus belles rivières de France, dont l'Isère et le Drac de ses débuts, à Grenoble, et aujourd'hui la Saône depuis qu'elle s'est installée à Lyon, où la SNCF lui a proposé un contrat professionnel en tant que chargée de qualité de vie au

Née le 8 juin
1994
à Annemasse

2018
championne du
monde à Plovdiv

2021
médaille d'argent
aux Jeux olympiques
de Tokyo

travail. « J'aime vivre au rythme des courants, selon la saison et les aléas climatiques, dit-elle. L'Isère est une rivière à remous, parfois difficile à ramer. À Lyon, sur le lac de Miribel, on trouve des appuis plus fiables. J'adore aussi le Lot, près de Temple-sur-Lot, où nous sommes souvent en stage avec l'équipe de France. L'eau, c'est la liberté. Nous évoluons sans bruit, mais à l'écoute, et lorsque le bateau se met à glisser vite, les sensations sont grisantes ». En point de mire désormais : les JO de Paris. Laura aura 30 ans, l'âge de la maturité en aviron, dit-on. ●



« Avant d'investir dans de nouveaux outils de production, nous devons déterminer les espèces adaptées à notre sol. »

COOPÉRATIVE OXYANE

Les agroressources, débouchés prometteurs pour les exploitants

Avant de lancer la culture de plantes non alimentaires, les agriculteurs de la coopérative Oxyane veulent être incollables sur ces fibres végétales appréciées du secteur de la construction. Une étude subventionnée par l'agence de l'eau devrait les aider à faire les bons choix.

LE PROBLÈME

Groupe coopératif agricole et agroalimentaire rhônalpin, Oxyane souhaite intégrer une activité dédiée aux bioressources afin de trouver de nouveaux relais de croissance. « La culture de chanvre, miscanthus, lin fibre ou encore du roseau est encore peu développée dans nos exploitations, malgré des débouchés prometteurs dans le secteur de la construction, explique Damien Ferrand, responsable Agronomie et innovation chez Oxyane. Avant d'investir dans de nouveaux outils de production, nous devons déterminer les espèces adaptées à nos situations agronomiques, en fonction des besoins du bâtiment et de leurs intérêts agricoles ». Outre des raisons économiques, Oxyane souhaite créer une filière la plus respectueuse possible de l'environnement et de la biodiversité.

9

Le nombre de départements couverts par Oxyane : Ain, Drôme, Isère, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie et Haute-Savoie.

LA SOLUTION

Avec la coopérative comme pilote, un groupe de travail animé par un prestataire extérieur et deux industriels de la région s'est lancé dans une étude de sourcing des agroressources existantes, subventionnée par l'agence de l'eau. Une dizaine d'espèces sont ciblées pour lesquelles les techniques de production, ainsi que les inconvénients d'exploitation sont passés au crible, avec l'aide de l'Insa de Lyon et de l'Isara. « L'aspect du bénéfice environnemental entre en jeu, notamment dans la protection de nos zones de captages prioritaires et la lutte contre les pesticides et fertilisants azotés, précise Damien Ferrand. Par exemple, le miscanthus limite l'érosion des sols et nécessite très peu d'intrants au cours de ses cycles de production ».

OXYANE

📍 Pusignan (Rhône)
📊 CA : 630 M€
👥 Effectif : 7 000 agriculteurs
coopérateurs
1 929 collaborateurs



LES RÉSULTATS

Les premières préconisations sont attendues dans le courant du premier semestre. Les tests techniques suivront dans la foulée avec l'implantation des espèces sélectionnées. « Nous sommes prêts à produire à condition de nous garantir un flux et une rentabilité », indique le responsable. Des partenariats industriels sont d'ores et déjà engagés pour produire des blocs biosourcés à partir de la future récolte d'Oxyane. ●

EURENCO

DIX FOIS MOINS DE REJETS EN 2025



EURENCO

📍 Sorgues (Vaucluse)

📷 CA : 40 M€

👥 Effectif : 350



LE PROBLÈME

Leader européen des explosifs pour l'armement, Eurenco a engagé, sur son site de Sorgues, un programme de modernisation de son outil de production. L'industriel souhaite mettre à niveau ses équipements, en améliorant ses performances environnementales.

LA SOLUTION

Pour réduire son empreinte environnementale, Eurenco a lancé la construction d'une station de traitement actif de ses effluents liquides. Lauréate de l'appel à projets « Rebond eau biodiversité climat » de l'agence de l'eau (4 M€ d'aide), cette unité de traitement biologique

divisera par dix les rejets dans le Rhône, principalement azotés, à partir de 2025.

LES RÉSULTATS

À sa mise en service en 2023, le débit moyen des rejets au Rhône sera de 11 000 m³ par jour, contre 14 000 m³ actuellement. L'objectif est d'atteindre zéro rejet liquide en 2050. L'usine prévoit en parallèle de diminuer sa consommation d'eau, grâce à l'installation de nouveaux process moins gourmands, et d'intégrer une production d'énergie photovoltaïque afin d'alimenter le site à 100 % par les énergies renouvelables d'ici trois ans. ●

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD

Protéger fruits et vignes du changement climatique

LE PROBLÈME

Les effets du réchauffement climatique touchent les exploitations du Gard soumises régulièrement à de fortes périodes de chaleur comme à de violents épisodes cévenols. Ces phénomènes météorologiques imprévisibles et fréquents impactent durement la production des arboriculteurs et des viticulteurs.

LA SOLUTION

La Chambre d'agriculture du Gard déploie un outil destiné à accompagner les exploitants pour faire face à ces changements. Chaque culture est concernée par des simulations

météorologiques, retranscrites sous forme de fiches, sur quatre secteurs du département. Cela permet d'évaluer les impacts sur la production et les solutions à mettre en place pour réduire les effets.

LES RÉSULTATS

En cours de diffusion auprès des agriculteurs, ces fiches préconisent par exemple une meilleure gestion de

l'enherbement des parcelles pour limiter le ruissellement des eaux de pluie et l'érosion des sols tout en améliorant la biodiversité. À court terme, il est conseillé notamment la mise en

place d'ombrières et de haies brise-vent, avant, si nécessaire, d'envisager des décisions plus radicales comme le changement d'espèces au profit de cultures plus méditerranéennes. ●

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD

📍 Nîmes (Gard)

👥 Effectif : 5 000 agriculteurs adhérents



Vie de l'agence !

APPEL À PROJETS EAU ET SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

« Il est important de parler d'une seule voix à l'international »



Antoine Orsini, président de la communauté de communes Centre Corse et élu au comité de bassin de Corse, fait partie des membres du jury de l'appel à projets Eau et Solidarités internationales. Il détaille les avantages de ce nouveau dispositif.

QUEL BILAN DRESSEZ-VOUS DE CET APPEL À PROJETS PORTÉ PAR LES 6 AGENCES DE L'EAU ?

C'est une première, dotée de 2 millions d'euros d'aide au total, dont 500 000 en provenance de l'agence Rhône Méditerranée Corse, qui a suscité un grand engouement : nous avons instruit plus de 70 dossiers, pour 22 jugés recevables, qui seront lancés immédiatement. Il m'apparaît très intéressant de parler ainsi d'une seule

voix à l'international, de mutualiser les financements et de mettre en œuvre une gouvernance commune autour de projets pertinents, notamment sur le bassin méditerranéen, celui du Nil et Madagascar.

QUELS SONT LES TYPES DE PROJETS RETENUS ?

Citons par exemple le dossier de la République démocratique du Congo, sur le bassin versant du Nil, visant à sécuriser

l'accès à l'eau et comportant un important volet de construction d'infrastructures, ainsi que des formations et une sensibilisation des usagers aux pratiques d'hygiène. Les 500 000 euros d'aides de l'agence seront mobilisés dès cette année, car nous voulons aller vite et bien sur des territoires ayant déjà une approche de gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle d'un bassin versant.

BIODIVERSITÉ, PARTICIPATION CITOYENNE

Candidatez !

L'agence relance deux appels à projets à destination des acteurs des territoires. « Eau et participation citoyenne » ouvre une deuxième session jusqu'au 31 janvier 2022. Pour sa part, « Eau et biodiversité » amorce sa 4^e édition pour 6 mois. Avec 54 projets en 2020 et 40 en 2021, le succès de cet appel à projets consacré à la reconquête de la « trame turquoise » conduit l'agence à consacrer une enveloppe de 10 millions d'euros pour 2022. Les collectivités peuvent également déposer des projets candidats au Marathon de la biodiversité, en se donnant comme objectif la création de 42 km de haies et de 42 mares.

En savoir plus sur www.eaurmc.fr



Cette année, l'agence a retenu 14 projets de collectivités qui développent la participation citoyenne pour l'eau.

ÉLECTION

Martial Saddier, réélu président

Le 8 octobre, le comité de bassin Rhône-Méditerranée a réélu à sa présidence Martial Saddier, président du Conseil départemental de Haute-Savoie. Cette élection intervient à la suite des dernières élections régionales et départementales, après lesquelles l'ensemble des représentants des Régions et des Départements au comité de bassin ont dû être renouvelés. Martial Saddier est désormais désigné par l'association des Départements de France pour siéger au comité de bassin.

TÉLÉSERVICES DES AIDES

La fin du papier

À partir du 1^{er} janvier 2022, le portail de téléservices des aides devient obligatoire pour toutes les demandes d'aides financières adressées à l'agence de l'eau.

Rendez-vous sur <https://aides.eaurmc.fr>

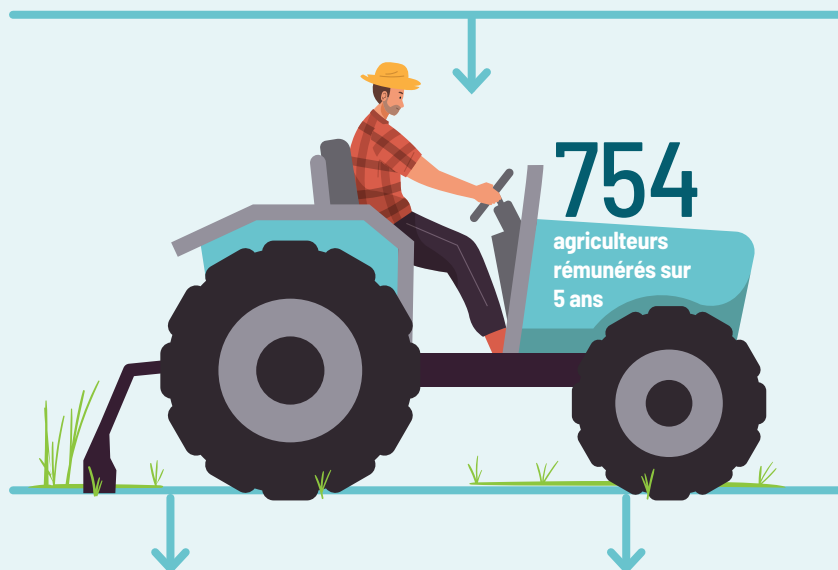
PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

*Les agriculteurs rémunérés
pour améliorer la qualité
de l'eau potable et la biodiversité*

L'agence de l'eau expérimente le dispositif Paiement pour services environnementaux (PSE). Objectif : reconnaître les efforts des agriculteurs en matière environnementale. Plus de 750 agriculteurs vont en bénéficier !

45,3M€
d'aides de l'agence de l'eau

40,2M€ + 5,1M€
pour les agriculteurs
(100 % d'aides) pour les collectivités
(70 % d'aides à l'animation)



BONNES PRATIQUES

- Rotation des cultures
- Couverture des sols
- Moins d'intrants
- Création de haies et de mares



21 projets de collectivités
permettant d'agir sur

- L'eau potable (via les aires d'alimentation de captage)
- La biodiversité (via les trames bleues ou turquoise)



68 000 ha
de surfaces agricoles utiles
concernées



EXPOSITION

Immersion... testez l'immersion !

Inaugurée lors du Congrès mondial de la nature tenu en septembre dernier à Marseille, l'exposition grand public Immersion, élaborée par la Maison régionale de l'eau Provence-Alpes-Côte d'Azur, propose une découverte de la biodiversité des cours d'eau autour de 3 espaces : une plongée immersive subaquatique au milieu d'hologrammes de poissons et d'invertébrés, suivie d'une pause sur la berge le temps du visionnage d'un film de réalité virtuelle au fil de l'eau, pour s'achever autour de visuels colorés invitant à mieux comprendre les unités du vivant et nos rapports à l'eau.

Pour réserver l'exposition itinérante, contactez la Maison régionale de l'eau 04 94 77 15 83 - contact@mrepaca.com



NOMINATION

Changement de direction



Hélène Michaux succède à Yves Picoche à la tête de la direction du programme et des interventions de

l'agence de l'eau. Elle était auparavant cheffe du service du bassin Rhône-Méditerranée à la Dreal.

Bon à savoir !

35 millions de m³

d'eaux usées non traitées ont été rejetés au milieu naturel via les déversoirs d'orage dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse en 2020. C'est 2 fois moins qu'en 2018.

Source : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

x7

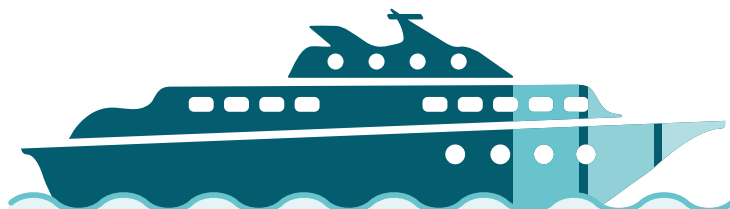
L'augmentation des surfaces cultivées en bio en 20 ans en France. Le nombre d'exploitations bio a été multiplié par six, en seconde position derrière l'Italie.



De 30% à 10%

La baisse du nombre de mouillages des navires de plaisance de plus de 24 m dans l'herbier de Posidonie, entre 2019 et 2021, grâce à la nouvelle réglementation. La superficie d'herbier impactée passe de plus de 400 hectares en 2020 à moins de 100 hectares en 2021. Ces chiffres concernent 8 départements de la façade méditerranéenne.

Source : réseaux de surveillance Surfstat et Impact



10

ESPÈCES DE POISSONS D'EAU DOUCE SONT MENACÉES DE DISPARITION EN FRANCE : le saumon atlantique, le chabot du Lez, l'esturgeon européen, l'apron du Rhône, la lamproie marine, l'anguille européenne, le chevaine catalan, la vandoise du Béarn, le brochet commun et l'ombre commun.

Source : Les poissons d'eau douce de France - 2020 - Biotope

1431

LE NOMBRE DE QUESTIONNAIRES RECUEILLIS LORS DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LES ENJEUX DE L'EAU DANS LE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE



75% des répondants sont prêts à diminuer leur consommation d'eau et 68 % à la réutiliser.

67% pourraient prendre position contre un projet d'aménagement qui viendrait affecter la disponibilité en eau ou dégrader les milieux aquatiques.

67% pourraient s'engager pour favoriser la renaturation des rivières.

93% veillent à ne pas jeter de déchets qui pourraient arriver en mer, à ramasser leurs déchets lors de leurs excursions sur le littoral et à utiliser des sacs réutilisables.

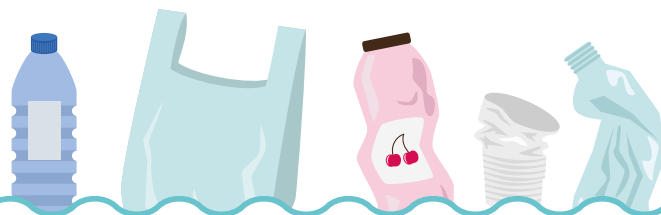
84% seraient prêts à trier leurs déchets et à les rapporter aux bons endroits pour qu'ils soient traités de manière adaptée, ou le font déjà, et 82 % à consommer autrement en se tournant vers des produits sans danger pour les milieux aquatiques.

Source : premiers résultats présentés au comité de bassin Rhône-Méditerranée du 8 octobre 2021

820 000 tonnes

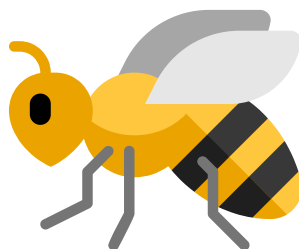
de déchets plastiques d'emballages alimentaires se déversent dans la mer chaque année, soit plus de 12 kilos par Français.

Source : ministère de la Transition écologique



42%

du volume des titres bancaires français dépendent de la biodiversité et plus précisément des services écosystémiques rendus par la nature, tels que l'eau, l'alimentation ou la pollinisation.



L'érosion de la nature et la disparition, à terme, d'un million d'espèces mettent donc également en péril la stabilité des prix et la fiabilité des investissements.

Source : Banque de France, Agence française de développement et Office français de la biodiversité

5,3M



LA SOMME VERSÉE PAR L'AGENCE DE L'EAU EN 2021 À 178 COLLECTIVITÉS pour la mise en œuvre de solutions alternatives à l'épandage direct des boues non hygiénisées de 293 stations de traitement des eaux usées, toujours interdit pendant que l'épidémie de Covid-19 se poursuit.

64,7 M€



Le montant d'aides attribuées par l'agence de l'eau au titre du plan France Relance, pour 88 opérations représentant 157,4 M€ de travaux : eau potable (35,4 M€), assainissement (26,8 M€) et préservation et restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité (2,5 M€).

des milieux aquatiques et de la biodiversité (2,5 M€).



+ 23%

L'augmentation de la vente des pesticides en France en 2020 avec 44 036 tonnes de produits phytosanitaires écoulés. L'année marque surtout une hausse significative des ventes de glyphosate (+ 42 %), précédemment en baisse (- 37 % entre 2018 et 2019).

Source : ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique.

DÉCOUVREZ
LE DERNIER FILM D'ANIMATION
DE L'AGENCE DE L'EAU

"SAUVER LA MÉDITERRANÉE, C'EST POSSIBLE!"

4 MINUTES POUR COMPRENDRE LES ENJEUX ET LES
ACTIONS PERMETTANT DE RETROUVER DES EAUX
DE BONNE QUALITÉ, PROPICES À LA BIODIVERSITÉ
EN MÉDITERRANÉE :

- lutte contre la pollution et le défi des eaux de pluie,
- préservation des petits fonds côtiers, notamment
du coralligène et des herbiers de Posidonie,
- restauration écologique.

Film disponible
gratuitement sur la chaîne
YouTube Sauvons l'eau !

